



**En avant
Mulhouse !**


REÇU 28 MARS 2014

**Association des Paralysés de France
Délégation départementale**

**70, rue des Merles
68100 MULHOUSE**

Mulhouse, le 21 mars 2014

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre récent courrier. Soyez assurés que celui-ci a retenu toute mon attention. Tout comme vous, je souhaite faciliter la vie quotidienne des personnes handicapées. Depuis 2010, nous avons largement œuvré à faciliter l'accès aux services et espaces publics notamment grâce aux nouvelles technologies. Labellisé territoire innovant dans ce domaine, je souhaite encore aller plus loin pour que tous les Mulhousiens puissent mener une vie ordinaire.

Ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de l'affirmer, je suis convaincu qu'il nous faut créer de nouveaux outils de dialogue avec nos concitoyens. C'est en ce sens que je proposerai l'organisation d'un Forum dédié à la participation citoyenne dès Juin 2014. Ce temps fort rassemblera l'ensemble des mulhousiens pour définir de concert les objectifs que l'on se fixe et les modalités de mise en œuvre.

Concernant la mise en accessibilité et parallèlement aux travaux déjà engagés en ce sens, nous avons finalisé le diagnostic de notre voiries, espaces publics et quelques 250 établissements municipaux recevant du public. A l'issue de cet important travail mené en étroite collaboration avec la commission communale d'accessibilité, nous avons mis en place un schéma directeur d'accessibilité afin de planifier et de programmer les travaux à réaliser. De plus, je m'engage à investir 35 millions d'euros d'ici 2020, dans la réhabilitation des écoles et des centres de loisirs mulhousiens. Ce plan de grands travaux permettra d'œuvrer considérablement pour un meilleur accueil des petits mulhousiens dans nos établissements scolaires.

Par ailleurs, pour créer une économie encore plus dynamique et les emplois de demande, je suis convaincu que nous devons nous orienter vers l'économie de l'innovation. A ce titre, je veillerai personnellement à ce qu'une partie des 2 500 emplois supplémentaires déjà programmés puissent bénéficier aux personnes handicapées.

La Fabrique du projet des Mulhousiens

50, avenue Kennedy 68100 Mulhouse - Tél. 03 89 77 32 22 - www.rottner2014.fr

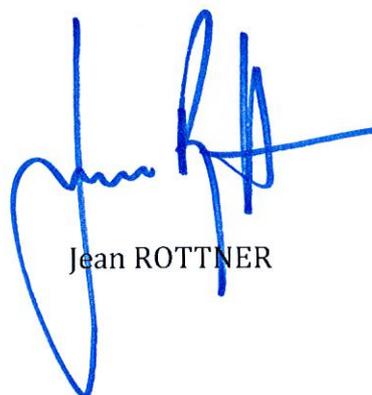
Concernant notre administration, nous avons avec le Président de Mulhouse Alsace Agglomération, signé la Charte du FIPHFP. Nous avons également pour projet l'application de l'article 15 du Code des marchés publics pour certains de nos marchés. Autant de propositions qui favoriseront l'emploi.

Dans un contexte de crise, beaucoup de Mulhousiens souffrent. Nous continuerons de les aider en partenariat avec les associations concernées comme la vôtre déjà très mobilisées et actives. Nous poursuivrons aussi notre soutien à la Maison Départementale des Personnes Handicapées qui accompagne en proximité les familles. Nous continuerons également de développer l'accessibilité aux activités sportives tant en interne (embauche d'un agent spécialisé dans le handisport, parcours accessibles chaque été lors des planètes aventures...) qu'en externe en sensibilisant les clubs mulhousiens. Malgré les contraintes budgétaires auxquelles nous devons faire face, nous continuerons de soutenir les associations mulhousiennes vectrices de lien social.

Enfin, je souhaite faire de Mulhouse une ville intelligente. Plusieurs fois primée au niveau national, Mulhouse a su développer des solutions innovantes pour améliorer le confort des Mulhousiens (SMS Parking, wifi gratuit place de la Réunion, compteurs d'eau intelligents...). Nous irons encore plus loin pour favoriser l'accès au numérique pour tous : extension du Wi-Fi gratuit dans la ville, le déploiement du réseau en fibre optique et de la 4G permettront de nouveaux usages, multiplications des applications mobiles, projet numérique IRIS, développement l'e-administration...

En conclusion, et en ma qualité de Maire, je tenais à vous certifier l'accessibilité de l'ensemble des bureaux de vote comme des machines à voter.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop on the left and several vertical strokes on the right, ending in a horizontal line.

Jean ROTTNER

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014

L'APF appelle chaque candidat, chaque liste, à s'engager pour une politique municipale inclusive en signant pour 10 priorités fondamentales pour la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de leur famille.

**Les engagements de ..Jean..ROITNER.....
pour la mairie de ...MULHOUSE.....
pour une politique municipale inclusive**

1. Permettre l'accès à la vie publique et politique c'est-à-dire permettre l'accès aux administrations (mairies, CCAS...) pour que les personnes en situation de handicap et leur famille puissent faire valoir leurs droits et exercer leurs devoirs ; faire vivre la concertation avec les citoyens et les associations qui les représentent.
2. Respecter et faire respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports dépendant de la politique municipale et intercommunale et inciter les petits commerces, les lieux culturels privés, les cabinets médicaux, etc. de la municipalité à se rendre accessibles.
3. Permettre l'accès au logement des personnes en situation de handicap.
4. Soutenir et développer la commission communale d'accessibilité.
5. Accompagner la mise en accessibilité des établissements scolaires de la municipalité et permettre à tous les enfants et jeunes en situation de handicap d'accéder – en fonction de leur âge – à la crèche, aux activités extra et péri-scolaires.
6. Respecter l'obligation d'emploi de personnes en situation de handicap dans la municipalité et dans les administrations dont la mairie a la tutelle ; faire appel au travail adapté ; inciter les entreprises de la commune à répondre à l'obligation d'emploi de personnes en situation de handicap (appels d'offres, marchés publics...).
7. Permettre l'accès aux soins et à la prévention des personnes en situation de handicap dans le cadre de l'action sociale de la municipalité.
8. Apporter des réponses adaptées et de proximité aux personnes en situation de handicap isolées ayant des difficultés financières et/ou ayant besoin de services d'aide de proximité et aux familles dont un des membres est en situation de handicap, dans le cadre de l'action sociale de la municipalité.
9. Permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder aux lieux et aux activités de sport et de loisirs gérées par la municipalité, ainsi qu'aux associations sportives ou culturelles.
10. Permettre le lien social dans la commune par une politique d'aide et de soutien aux associations (aides matérielles et financières) et par une politique de réduction de la fracture numérique.

Engagements pris le (date) 14.03.14 A (lieu) MULHOUSE

Signature :

